

## Retour sur la distinction entre pensées typologique et populationnelle

A la suite de Mayr, les philosophes des sciences ont largement contribué à consolider la distinction entre pensée populationnelle et pensée typologique. Dans la mesure où il s'agit de mettre en évidence l'originalité et la spécificité de la théorie de l'évolution, ou encore de caractériser au plus près certaines des pratiques de l'écologie ou la biologie des populations, la distinction de ces deux pensées demeure légitime. Néanmoins, lorsque la pensée populationnelle est caractérisée à travers la seule critique de l'essentialisme sur lequel la pensée typologique repose, la distinction soulève davantage de questions qu'elle n'éclaire de difficultés.

Dans cette communication, nous tentons de montrer en quoi la pensée populationnelle consiste et d'établir qu'elle est compatible avec un essentialisme minimal. En la formulant selon les termes de la typologie, cette pensée demeure originale par rapport à la conception typologique. Néanmoins, cette originalité découle moins du rejet d'un cadre métaphysique qui serait obsolète que de sa cooptation dans la formulation de raisonnements plus sophistiqués et caractéristiques.

Notre argumentation se développe en quatre étapes. D'abord, nous posons que les espèces biologiques sont des espèces naturelles auxquelles est associée une essence, comme le suggère la tradition. Cette essence est définie par des propriétés nécessaires, celles-ci étant identifiées par les ressemblances qui traversent l'ensemble des particuliers de l'espèce naturelle (caractères développementaux ou éléments de filiation). Ensuite, nous caractérisons la notion de population : une population biologique est définie afin de mettre en évidence certaines des variations (traits, caractéristiques ou propriétés) présentes au sein de ses membres. Une variation entre les membres d'une population est ici assimilée à une dissemblance (ou manque de ressemblance). Ainsi, une population particulière d'une espèce biologique E présente au moins une propriété qui n'entre pas dans l'essence de l'espèce naturelle E, parce qu'elle n'affiche pas un degré de ressemblance suffisant chez tous les instances de E. Il importe de noter que la sélection de la variation d'intérêt, ainsi que le degré de dissemblance nécessaire pour que celle-ci soit pertinente dépend de ce que le biologiste veut expliquer.

Troisièmement, nous interprétons la variation d'une propriété au sein d'une population en termes typologiques. Une population possède un degré de généralité moindre que l'espèce biologique en raison de l'agrégat de dissemblances géographiques et/ou temporelles qui distingue les différentes populations d'une même espèce. Dans la mesure où les membres de toutes les populations possèdent un ensemble de propriétés suffisamment ressemblantes pour être des instances de l'espèce biologique E, les dissemblances géographiques et/ou temporelles peuvent être considérées comme délimitant un sous-type du type E.

De façon concomitante, il semble légitime d'affirmer que l'identification de dissemblance au sein d'une population introduit, elle, de nouveaux types. Posons une variation discrète dans la couleur de l'épaulette d'un oiseau : certains individus d'une population ont des épaulettes rouges (épR) alors que d'autres ont des épaulettes noires (épN). Nous sommes dès lors en présence de deux nouveaux sous-types du type « espèce E » dans une population particulière. Ces types ont évidemment des instances : plusieurs oiseaux ont des épR et plusieurs autres ont des épN. La question à laquelle il nous faut maintenant répondre est la suivante : si les types « épR » et « épN » ont des instances, quelles sont les relations de l'ensemble de ces instances

à, d'une part, la population à laquelle elles appartiennent et, d'autre part, à l'espèce naturelle qu'elles exemplifient ?

Cette question requiert plusieurs réponses distinctes selon que l'ensemble des instances est considéré par rapport à l'espèce (type E), à la population (sous-type de E) ou à une instance concrète de population. Afin d'y répondre, nous introduisons ici la notion d'occurrence telle qu'elle est défendue par Wetzel (1993). Schématiquement, un type (particulier abstrait) peut subordonner un autre type (particulier abstrait) ou être exemplifié par une instance (particulier concret), mais il ne peut pas subordonner une instance. Les instances contenues dans un type, qui sont présentes (*occur*) dans un type, sont des occurrences et possèdent le statut de chose particulière abstraite. Ainsi, considérons les différents éléments de notre question. 1° Que sont les instances des types « épR » et « épN » prises comme un ensemble par rapport au type E ? Ce sont des occurrences de l'espèce E (ou type E). Si, conformément à sa définition initiale, la différence de couleur des épaulettes n'est pas considérée comme l'une des propriétés essentielle de l'espèce, les types « épaulettes noires » et « épaulettes rouges » peuvent être négligés, relégués au rang des accidents. Leurs instances sont alors considérées comme de simples instances de E. 2° Que sont les instances des types épR et épN prises comme un ensemble par rapport au sous-type E (le type population) ? Ce sont des occurrences de E dans le type population. Cette relation est particulièrement intéressante pour plusieurs motifs. D'abord, elle impose que la dissemblance épR et épN soit observée dans toutes les instances de population de l'espèce E. Ensuite, elle implique que les instances (particuliers concrets) soient considérées comme des choses abstraites, ce qui semble en adéquation avec l'intérêt porter aux moyennes et déviations en biologie. 3° Que sont les instances des types épR et épN prises comme un ensemble par rapport à une instance du sous-type E (*i.e.* une population particulière et concrète qui est présente (*occurs*) dans le type E) ? Ce sont des instances de l'espèce E qui sont présentes dans une instance de population de l'espèce E. Pour toute insatisfaisante qu'elle apparaisse sur un plan philosophique, la réponse ne se présente pas moins comme l'énoncé d'une observation empirique. C'est précisément le fait que l'ensemble des instances épR et épN appartient à un contexte géographique et/ou temporel particulier qui rend si important le fait d'établir les types épR et épN, et d'étudier leurs caractéristiques propres et communes.

Finalement, nous terminerons cette analyse des relations qu'entretiennent les pensées typologique et populationnelle en montrant, non seulement, comment la seconde peut être comprise selon les termes de la première mais, aussi, pourquoi il semble justifié de ne pas rejeter trop rapidement les espèces naturelles et l'essentialisme.